

## ETAPES À SUIVRE POUR PARTICIPER



- Étape 1 :** Contacter le service de Développement Social Urbain (DSU).
- Étape 2 :** Vous avez cette année **entre le 1er janvier et le 15 juillet** pour présenter votre dossier de candidature dûment rempli.
- Étape 3 :** Etude des dossiers au fur et à mesure de leur réception, par la direction clientèle d'ICF Habitat la Sablière.

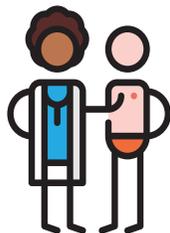
Réponse au plus tard dans les deux mois qui suivent le dépôt du dossier.

**Nota bene :** Les projets primés devront être réalisés au plus tard le 31 décembre 2020.

**Parlez-en autour de vous et avec votre équipe de proximité.**

## CONTACT

Equipe Développement Social Urbain  
01 56 77 29 97 - [developpement-social@icfhabitat.fr](mailto:developpement-social@icfhabitat.fr)



ICF HABITAT  
LA SABLIÈRE



# 10<sup>E</sup> ÉDITION APPEL À PROJETS 2020

**COUP DE COEUR SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

Habitants, associations, partenaires,  
faites-nous part de vos idées d'animations  
pour votre résidence !

Développement Social Urbain  
ICF Habitat La Sablière



À travers l'Appel à Projets, nous vous aidons à réaliser de nouveaux projets au sein de la résidence !



Réparation vélos



Jardin partagé



Atelier créatif



Sport



Fête Entre-Voisins



Fresque participative

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de vous apporter un soutien méthodologique et financier dans la mise en place de vos projets visant à améliorer la qualité de vie.

## QUELS PROJETS ?

Les projets soutenus sont **des projets collectifs contribuant au mieux vivre ensemble et au développement des liens sociaux**, au sein, ou à proximité, de nos résidences, à destination principale de nos locataires. Une attention particulière sera apportée aux projets favorisant la pratique ou la sensibilisation à la santé et aux activités de bien-être de nos locataires. Un prix spécial pourra en effet être attribué par ICF Habitat La Sablière à un ou plusieurs projets **« coup de cœur » dans la catégorie « Santé et Bien-être »**, thématique phare de cette édition 2020 de l'Appel à Projets.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Appel à Projets est ouvert aux associations, aux habitants, aux collaborateurs d'ICF Habitat La Sablière, et aux acteurs des territoires (centres sociaux,...).

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque candidat doit contacter notre service de Développement Social Urbain (DSU) pour convenir au préalable d'une rencontre ou d'un rendez-vous téléphonique. Si votre projet rentre dans les critères de l'Appel à Projets, vous devrez remplir un dossier de candidature qui sera ensuite étudié par l'équipe DSU puis soumis à la Direction Clientèle qui statuera sur la désignation des lauréats et le montant des subventions accordées.

## QUEL SOUTIEN ?

Chaque porteur de projet, bénéficiera si besoin d'un soutien méthodologique de la part de l'équipe de développement social urbain d'ICF Habitat La Sablière. Les équipes seront notamment mobilisées autour de l'usage des supports de communication.